

# LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER – 1842 – 1917 – Libre-penseur et maire de Saumur

6 septembre 2010 – N° 65 Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte – 49730 VARENNES sur Loire  
• 02 41 51 73 79

[georges.douspis@wanadoo.fr](mailto:georges.douspis@wanadoo.fr) - [www.lalibrepensee.com](http://www.lalibrepensee.com)

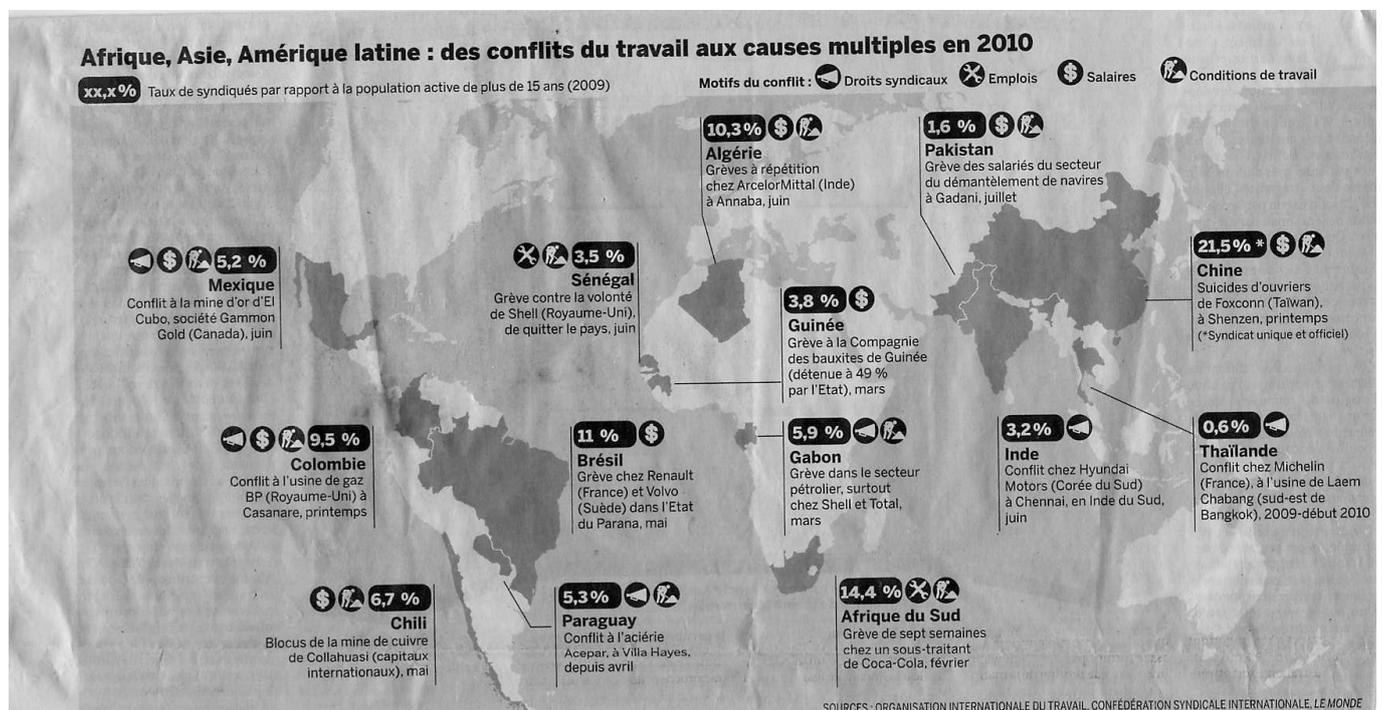
## SOMMAIRE :

- P 1 - Le Vatican et les grèves dans le monde.
- P 2 - Brice et André - KTO > TNT.
- P 3 - Gênes et le curé DJ.
- P 4 - Réunion de rentrée – CR du congrès national.

## LE VATICAN ET LES GRÈVES DANS LE MONDE

Le quotidien Le Monde<sup>1</sup> à qui l'on ne peut reprocher des positions pro-révolutionnaires, vient de publier en cette fin d'août 2010, une carte du monde recensant les luttes ouvrières en cours, auxquelles il faudrait ajouter aujourd'hui les émeutes de la faim au Mozambique ainsi que d'innombrables mouvements sporadiques ici et là (Grèce et France, par exemple). C'est édifiant pour qui veut bien essayer d'analyser objectivement les choses.

Voici la carte en question:



L'Eglise qui possède dans le vaste monde d'incomparables antennes au sein de toutes les couches sociales mesure très bien l'état de la lutte des classes à l'échelle internationale. Dès lors, on comprend mieux la position de Ratzinger exprimée dans l'encyclique Spe salvi : Il est urgent de poser des jalons en prévision d'un bouleversement social et politique à l'échelle du monde. On comprend mieux aussi que le Capital sous la forme très concrète de l'impérialisme américain tente de reprendre la main et d'aligner le Vatican sur la défense de ses intérêts en usant de moyens de pression comme la dénonciation de la pédophilie des prêtres...

<sup>1</sup> Le Monde – vendredi 20 août 2010.

QQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQQ

## BRICE et ANDRÉ

Que Brice reçoive André et que ces amis de longue date discutent le bout de gras politique, quoi de plus anodin !

Que Monsieur Hortefeux reçoive Monsieur Vingt-Trois, et que ces gentlemen taillent une bavette politico-théologique, quoi de plus normal !

Mais que, Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Brice Hortefeux reçoive un dirigeant de l'Eglise catholique en France, un certain André Vingt-Trois, archevêque au sein de cette organisation, c'est une tout autre affaire. Dans ce cas, il s'agit d'une violation de la loi de 1905 de séparation des Eglises et de l'Etat. Une de plus direz-vous. En effet, une de plus et une de trop dans la longue liste de ce qui constitue, de l'aveu même du ministère « *un dialogue ininterrompu entre l'Eglise et le ministère* » dans le droit-fil du projet de Constitution Européenne pourtant rejeté par une majorité de citoyens en 2005...

L'Eglise n'a pas à s'immiscer dans les affaires de la République, et les hommes d'Etat n'ont pas à se prêter à ce petit jeu, c'est la loi de la République. Il reste à savoir pourquoi cette loi est régulièrement transgressée comme ce fut le cas encore une fois il y a quelques jours<sup>2</sup>. Les journalistes nous ont doctement expliqué que l'archevêque avait pris langue (J'aime beaucoup cette expression !) avec le ministre afin de le tancer à propos d'un problème d'immigration, l'Eglise très sainte se posant éternellement en défenseure des faibles, fussent-ils étrangers.

Mais nous savons tous, qu'en fait, ces deux puissances que sont cette Eglise et cet Etat procèdent à des échanges de bons procédés du type : "*Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné !*" .

L'Eglise « *s'est heurtée nécessairement à d'autres puissances terrestres, à d'autres puissances temporelles, à des royaumes, à des empires avec lesquels il a bien fallu qu'elle négociât, qu'elle transigeât, qu'elle définît le partage des attributions et des droits [...]* » déclarait Jean JAURÈS – (Pour la Laïque – Discours à la Chambre 24/01/1910). Avec l'affaire des Roms, on peut constater combien elle est rompue à ce subtil exercice de négociation...

L'occasion était trop belle, en effet, pour qu'elle ne profitât pas de la situation, d'autant qu'elle a toujours quelques petites revendications à faire valoir. Ainsi, par exemple, de cette menue affaire Darcos, vous savez, cet ex-ministre de l'Education Nationale, qui, naguère, avait promis de verser une subvention, dérisoire, de quelque 10 millions d'euros à l'école privée pour l'aider à payer la formation de ses maîtres<sup>3</sup>. Une misère quoi ! Or il semblerait que l'actuel ministre Luc Chatel, rechigne quelque peu à cracher au bassin, austérité oblige !

Mais il y a toujours des arrangements possibles avec le ciel : « *Passez-nous la monnaie, nous vous passerons les Roms !* »

Il y a aussi cette désagréable affaire de la KTO qui s'est vu refuser l'accès à la TNT. Ne serait-ce pas justice, simple justice, que la chaîne de l'Eglise puisse être, enfin, diffusée gratuitement sur la chaîne publique nationale, avec la fin de l'analogique en 2012 ? D'autant que ce serait, en plus, un hommage posthume bienvenu à ce grand homme que fut, de son vivant, l'admirable cardinal Lustiger.

Et puis il y a aussi les inquiétudes de la hiérarchie catholique en ce qui concerne les niches fiscales. Mais qu'a-t-elle donc à faire du problème des niches fiscales ? direz-vous. Ah ! Oui ! La terrible injustice que constituent les niches fiscales à l'égard des plus faibles que l'Eglise, depuis toujours, défend contre les puissants et les riches... Non, enfin, pas exactement... Vous n'y êtes pas tout à fait... En fait, il y a là, comme en tout, le mauvais et le bon. Si, si ! Il existe de bonnes niches fiscales qu'il faut absolument préserver, celles qui profitent aux faibles et aux pauvres que notre sainte Eglise protège. Par exemple, la niche du denier du culte<sup>4</sup> qui permet d'offrir à nos prêtres une modeste indemnité en guise de salaire (inférieure au SMIC, c'est vous dire !) ainsi que celle concernant deux fondations déclarées naguère d'utilité publique, car permettant de financer les écoles religieuses: la Fondation Saint-Matthieu

<sup>2</sup> LE MONDE | 1 septembre 2010 | Stéphanie Le Bars - Mardi 31 août, Brice Hortefeux a reçu le président de la Conférence des évêques de France.

<sup>3</sup> Formation supprimée dans le public !

<sup>4</sup> Les sommes versées au DC sont déductibles à hauteur de 66% de l'impôt sur le revenu, les fonds publics financent donc les 2/3 du "salaire" des prêtres... Elles se sont élevées à 207 M€ en 2007, un détail en quelque sorte quand on compare au 7 milliards versés au titre de la loi Debré !

et la Fondation pour l'école<sup>5</sup>. Il ne faudrait pas, quand même, que de telles institutions si méritantes, si charitables, si vertueuses, si indispensables soient touchées par le rabot national.

Vous voyez, nos deux comparses ne manquaient pas de sujets de conversation. Cela justifie amplement une petite entorse à la loi de 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat. Qui pourrait prétendre le contraire ?

Ah ! Que ne ferait-on pas pour la défense de nos pauvres !



## ROCK CARDINALICE

Une dernière information, le coup de l'étrier en quelque sorte, c'est de nécessité dans la ville du cheval.

Figurez-vous qu'en Italie, à Gênes plus précisément, avec la bénédiction de son évêque Angelo Bagnasco, le très puissant archevêque de Gênes et président de la conférence épiscopale italienne, un jeune curé progressiste s'est improvisé DJ. Il a inventé, et mis en œuvre, le concept « catho-disco ». Et de remixer les grands classiques catho. du genre : « *prières de Medjugorje, lieu en Bosnie où serait apparue la Vierge* »<sup>6</sup> ou encore le flamboyant : « Shake the Devil off » (en bon français : Fous le diable dehors !) dont on ne se lasse pas.

Imaginez un peu le refrain « *Si le monde n'est jamais content, c'est qu'il n'a pas Jésus dans son coeur !* », repris en chœur par une foule en délire, rythmé par des basses profondes qui vous secouent les tripes, sur un fond de rock qui déchire. Il y a de quoi vous faire entrer en transes et découvrir Jésus ou la Sainte Vierge sur l'estrade derrière le DJ. Il paraît que ceux qui veulent voir la vierge d'un peu trop près sont promptement évacués par quelques moines athlétiques assurant le service d'ordre. N'étaient les moines, on se convertirait tout de suite... mais n'est pas Bernadette qui veut !

Sur le même modèle, en France, samedi 28 août, 300 jeunes ont investi la butte Montmartre pour la soirée de clôture, une soirée rock en diable, après avoir parcouru pendant une semaine le pays dans le cadre du Festival Anuncio, (Jesus love Anuncio), pour y annoncer la venue du christ.



Au programme : messe célébrée concerts rock, reggae, jazz... avec 12 Hartner, Glorious, Kodjo).

par le cardinal André Vingt-Trois, groupes d'artistes présents (Rona

« *Tout est gratuit, les concerts, les rencontres et même la vie éternelle. Gratuit on vous dit !* », rappelaient avec humour les organisateurs, le cardinal ayant sans doute promis d'obtenir un financement culturel<sup>7</sup> ( et non cultuel !) de son ami Brice en échange de quelques Roms retour au pays...

Il paraît même que certains, après avoir un peu abusé du vin de messe, ont pu y voir la vierge et qu'il n'y avait pas de moines rabat-joie pour les faire se débânder...

La foi, ça arrache quand même, non!

Qui dira que l'Eglise de Benoît n'est pas progressiste ?



<sup>5</sup> Depuis la signature du décret par F. Fillon, «60 % à 75 % des dons qu'elle reçoit sont déductibles des impôts et donc investis dans les écoles hors contrats de son choix. dont de nombreux établissements catholiques intégristes. Comme l'école de la Sainte-Famille à Dijon, tenue par la Fraternité Saint-Pie-X.» Caroline Fourest Le Monde du 04.09.10

<sup>6</sup> Salvatore Aloïse (Rome, correspondance) 21 - 09 - 10.

<sup>7</sup> Quoi de plus culturel qu'une messe de cardinal sur fond de musique rock ?

## Et n'oubliez pas...

• **RÉUNION DE RENTRÉE** : Vendredi 17 septembre à 20H 30 salle Jean Rostand, rue Emmanuel Clairefond à Saumur la Croix verte.

- Compte rendu du congrès de Bordeaux.
- Perspectives pour l'année 2010 – 2011.

• **Site LP Saumur** : “lalibrepensee.com”. A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.

### Comment adhérer à la Libre Pensée ?

#### Bulletin d'adhésion

- Nom :
- Prénom :
- Adresse : Rue :  
Code postal :  
Ville :

A renvoyer à : G Douspis -3, rue de la Motte – 49730 Varennes sur Loire